



Bulletin Municipal Officiel d'AUROUX



Automne 2022 - n°09

Vive les Champignons !



MAIRIE

Horaires et jours d'ouverture au public

Lundi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

Mardi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

Jeudi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

Vendredi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30



Sommaire

Informations - page 3

Passerelle d'Ussel - page 4 et 5

Evénements - page 6

Restez Connectés - page 7



Mot du Maire :

« Les projets que le Conseil municipal a porté sont bien avancés pour certains et terminés pour d'autres. Nous restons vigilants à mener à terme d'autres projets toujours dans l'idée du bien vivre des habitants à Auroux » »

Anne-Marie PIJEAU

Informations

Un été 2022 caniculaire et coûteux

La période estivale fût éprouvante pour le village. A chaque été, la population du village triple et les besoins en eau augmentent drastiquement. Face au manque d'eau causé par la secheresse, la mairie a pris des arrêtés et publié des affiches pour sensibiliser à la préservation de l'eau potable.

Malheureusement ceci n'a pas suffi et nous avons du faire appel à des camions citernes pour livrer la commune en eau.

4 camions par jour sont venus livrer de l'eau du 19 au 31 juillet. Du 1er août au 15 août ce fût 2 camions par jour. Le coût total de la livraison de cette eau est de **12 800€ pour la commune**. Des aides exceptionnelles ont été demandées à la préfecture et au département en espérant que cela permettra de réduire la facture pour tous les aurousiens.

Attention arnaque :

Des personnes très aimables et qui présentent très bien se font passer pour ENEDIS ou la Mairie et dépouillent les personnes âgées lors de leur visite à votre logement.

Boîtes aux lettres

Les remplaçants de La Poste interviennent souvent en été. Il n'est donc pas rare que les erreurs de courriers s'intensifient en cette période, surtout s'il n'y a pas de boîtes aux lettres pour livrer le courrier. **Avec l'adressage et la future pose des N° de plaques** sur les murs des habitations, nous vous conseillons **d'installer une boîte aux lettres** si vous n'en disposez pas déjà d'une.

Ouverture de la chasse

Après la chasse aux champignons (qui fût très prolifique pour certains), la chasse au gibier reprend. Suite à des retours de riverains, **pensez à adapter et réduire votre vitesse en voiture** lorsque vous traversez les villages. Ceci vaut pour tous les automobilistes de la commune.

PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) :

Maintenant que la communauté de communes n'est plus assujettie à la Loi Littoral, le PLUi va être révisé. Merci de vous adresser à la Mairie pour déposer vos projets afin qu'ils puissent être discutés par Mme le Maire en réunion de révision du PLUi.

Le village s'agrandit !

Afin que chacun fasse partie intégrante de la commune (Le hangar communal, le hangar de S. Mourgues, le terrain de G. CAILLENS et la maison d'E. PIJEAU), le panneau annonçant Auroux va être déplacé de 500 mètres sur la RD 988.

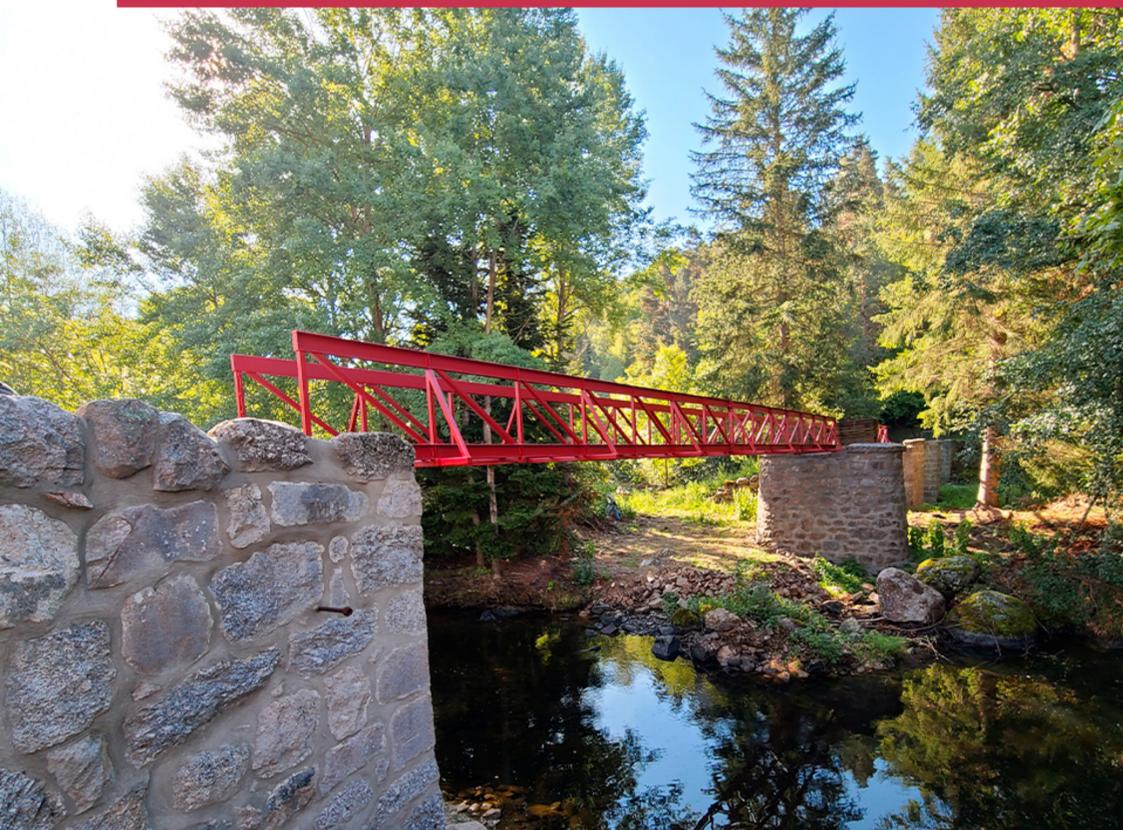
La Passerelle d'Ussel



La Nouvelle Passerelle a été posée !

Le GR4 sera de nouveau empruntable à pied grâce à la nouvelle Passerelle d'Ussel. Le 7 septembre, la structure métallique a été posée. La fin du chantier est prévue pour fin octobre. Merci aux donateurs, au département de la Lozère, à la Région Occitanie, à la Fondation du Patrimoine et à l'Europe au travers du programme LEADER pour leur soutien financier.

Le bulletin de don ci-après est toujours d'actualité pour ceux qui souhaitent participer.



◆◆ LE PROJET

La passerelle d'Ussel est un monument pour notre communauté. La restauration de cette passerelle permettra aux vacanciers et aux aurousiens de se promener et traverser le Chapeauroux en toute sécurité.

Les campeurs pourront aller au village sans avoir à emprunter une route dangereuse et, la nuit, assis sur un banc installé sur une pile, les utilisateurs pourront contempler le ciel magnifiquement étoilé au-dessus de la rivière.

Cette réhabilitation permettra également la réouverture du GR4 qui a dû être modifié puisque la passerelle était trop dangereuse et permettra à chacun de reprendre le fil de l'histoire d'Auroux et profiter pleinement du Chapeauroux.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

La passerelle a été construite par les villageois eux-mêmes dans les années 1920. Elle est constituée d'acier et permettait d'enjamber le Chapeauroux, cours d'eau qui se promène, en contrebas, tout au long de notre village.

Les intempéries et les crues l'ont endommagée et elle a dû être fermée au public au regard de sa grande dangerosité. Elle présente un réel danger pour les promeneurs, randonneurs, campeurs et autres utilisateurs et la Mairie a dû prendre la décision d'en fermer l'accès depuis presque 10 ans (délibération du 5 août 2016 – arrêté 14-2016).

◆◆ LA MOBILISATION

La passerelle d'Ussel a une âme et appartient totalement au patrimoine du village. Chacun rêve de pouvoir à nouveau l'emprunter et, par cette réhabilitation, transmettre notre histoire aux plus jeunes.

Aidez-nous à rendre aux habitants ce monument tant chéri !

Montant des travaux	211 430 € HT
Objectif de collecte	20 000 € HT
Début des travaux	Mai 2022

Chaque donateur verra son nom inscrit sur une plaque apposée près de la passerelle



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Méditerranée
Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France
5, rue des Trésoriers de France
34000 Montpellier
09 63 57 44 06
occitaniemed@fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur



COMMUNE D'AUROUX

Le Village
48600 Auroux
04 66 69 55 17
mairie@auroux.fr

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de La passerelle d'Ussel

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/78888

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
La passerelle d'Ussel

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons

	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Evenements



Enduro Kid et Endurance par l'A.M.C.A.

Le Moto-Club d'Auroux organise le 15 Octobre un Enduro Kid, et le 16 Octobre l'Endurance. Ces 2 évènements se tiendront à Fenestres.

Commémoration du 11 Novembre

La commémoration aura lieu en matinée sur la place du village d'Auroux et sera suivie d'un pot commun.



YOGA : le Yoga sur chaise va reprendre sur Auroux le **jeudi**, à la salle polyvalente, à compter du **10 novembre prochain**. Inscription auprès de Caroline au 06 17 66 92 82

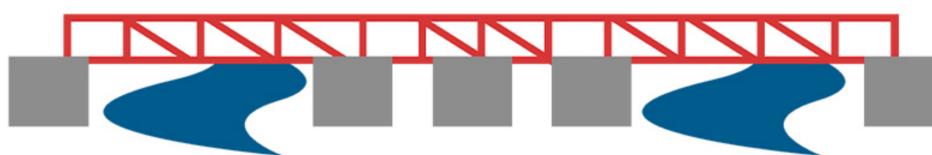
Audrey AGNERAY (en tant qu'Animatrice Sportive) organise des activités physiques adaptées, le **mercredi de 16h00 à 17h00** à la salle **polyvalente d'Auroux**. Inscriptions au 06 77 22 21 11



A partir du **26 Septembre** l'**EHPAD Saint-Nicolas** à Auroux fait sa rentrée sportive et débute ses activités.

Invitation

Inauguration de la **PASSERELLE D'USSEL**



*Le Conseil Municipal d'Auroux est ravi de convier l'ensemble des habitants de la commune d'Auroux **vendredi 28 Octobre à 12h30** pour l'inauguration de la **Passerelle d'Ussel**.*

*Lieu : Passerelle d'Ussel
48600 - Auroux*



Restez Connectés

D'autres actualités, parues sur le facebook de la Mairie d'Auroux
facebook.com/mairieauroux :

Mairie Auroux 😊 se sent en pleine forme.
7 septembre, 19:10 · 🌐

PASSERELLE D'USSEL 🏗️:
Pose aujourd'hui de la structure métallique par **SAS Serge Gaillard** 👷 👷
Fin du chantier prévu pour fin octobre/debut novembre ✅
Merci à tous les donateurs 🙏, il est encore possible de faire un don sur le site de la **Fondation du patrimoine Occitanie-Méditerranée** <https://www.fondation-patrimoine.org/.../passerelle...>



Mairie Auroux
26 juillet · 🌐

[Accueil nouveaux arrivants 🏡👤]
Vous vous êtes installés entre 2020 et aujourd'hui sur la communauté de communes du Haut Allier 🏡 ? Venez à la rencontre des élus, découvrir les différents services à la population et partager le verre de l'amitié ! 🍷🍷
👉 Inscription auprès de l'Office du Tourisme de Langogne [Langogne Tourisme](#)

Bienvenue aux nouveaux arrivants
Auroux, Bel-Air-Val-d'Ance, Chastanier, Cheylard-l'Évêque, Langogne, Luc, Naussac-Fontanes, Rocles, St-Bonnet-Laval, St-Flour-de-Mercoire

Lundi 12 septembre 2022
18h00 - Hall de la Maison de Communauté de Communes
1 quai du Langouyrou - Langogne

Mairie Auroux
3 juillet · 🌐

Il a fait chaud ce week-end, notre Dame était prête pour la baignade ! 🏊🌊



Mairie Auroux
21 juin · 🌐

[ETUDE SUR L USAGE DES RESIDENCES SECONDAIRES] 🏡👤
Vous êtes propriétaire d'une résidence secondaire en Lozère 🏡 ?
VOTRE avis nous intéresse !
[Lozère Tourisme](#) et [Lozère Résa](#) mènent une étude sur l'usage des résidences secondaires 🏡 par leurs propriétaires en Lozère et les services dont ces derniers pourraient avoir besoin*.
Si vous êtes propriétaire d'une résidence secondaire en Lozère, que vous habitez ou pas dans le département, merci de nous aider à mener cette étude en prenant moins de 10 minutes ⌚ de votre temps pour répondre à notre questionnaire**.
Répondre au questionnaire :
👉 <https://www.maison48.cc>
* Étude menée en collaboration avec [Tourisme Aveyron](#)
** Ce questionnaire est anonyme.
📷 Photo : [Benoît Colomb](#) - [Lozère Tourisme](#)





**« Les champignons, il faut les cueillir petits. Sinon
d'autres les cueilleront avant vous. »**

- Inconnu



04 66 69 55 17



mairie@auroux.fr



Mairie d'Auroux, place du village, 48600 AUROUX

